

4.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Francis Vincent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p><b>Séminaire</b> : Présentation des techniques d'approche des sources d'information pertinentes - Collecte et analyse des sources bibliographiques.</p> <p><b>Travaux pratiques</b> : Choix d'un sous-thème particulier - Délimitation de l'objet d'étude - Essai d'analyse et d'explication des options méthodologiques choisies - Développement de l'esprit critique et de la capacité de formalisation du raisonnement - Communication des résultats - Réalisation d'un travail personnel.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'objectif de ce séminaire est d'initier l'étudiant au travail universitaire, au travers de questions concrètes ancrées dans la discipline criminologique.</p> <p>Il sera amené à maîtriser les techniques de base du travail universitaire : compréhension opératoire des notions d'analyse, de synthèse et de résumé ; recherche, usage et analyse critique des sources bibliographiques ; maîtrise des outils de recherche informatisés (catalogues, bases de données scientifiques, moteurs de recherche...) ; utilisation des conventions de références ; apprentissage des standards de présentation de rapports écrits et notamment des règles relatives au plagiat...</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour le séminaire : évaluation continue (en octobre : examen écrit dispensatoire à partir de 10/20 et examen écrit en session). Une cote de 7 /20 ou inférieure entraîne l'échec pour le séminaire indépendamment de la moyenne combinée avec la cote des travaux pratiques.</p> <p>Si l'étudiant-e obtient une insuffisance aux travaux pratiques, l'assistante responsable, madame Réka Varga, lui communiquera, à sa demande (de l'étudiant-e) les consignes pour la session suivante.</p> <p>Pour les travaux pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un travail de 6 pages maximum, à rendre pour le premier jour de la session (80% de la cote de TP)</li> <li>• Un rapport intermédiaire d'une page, préparé au cours des séances avec feedback continu (avec les trois éléments mentionnés, 20% de la cote de TP).</li> </ul> <p>La présence aux séances de travaux pratiques est requise. Le titulaire du cours peut, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à 2 séances de travaux pratiques, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p>
Méthodes d'enseignement	Cours magistral accompagné de travaux pratiques
Contenu	Le séminaire est donné sous forme d'exposés magistraux (présentation d'une démarche de recherche documentaire, définition des concepts, critique des sources...) tandis que les travaux pratiques reposent sur des exposés participatifs supposant une démarche active de l'étudiant (présentation d'une démarche de recherche documentaire, illustration à l'aide d'exemples concrets)
Ressources en ligne	Principalement; le tutorial Infosphère. Voir <a href="https://bib.uclouvain.be/infosphere/">https://bib.uclouvain.be/infosphere/</a> Mais également Moodle.
Faculté ou entité en charge:	ECRI